

vertus, les
pour qu'elles
lies, et les
x ;
énéreux et
sir entière-
es remettre
s cette vie,
ettra pas, à
stions long-

œuvre et par-
, soutenue,
très sainte
us prompte-
que par tout
ne fasse un
C., dit enco-
, et que ce
mérites des
eurs vertus
e toutes les
et que tous
pour y con-
et celles qui
en vérité, je
rité, que je
chemin, qui
ée de Marie,
che ni souil-
el, sans om-

D. Quelles sont les obligations ou pratiques de cette dévotion ?

R. Il n'y en a aucune d'absolument essentielle. Pour être esclave de Jésus en Marie, il suffit d'avoir fait, une fois pour toutes, l'acte de consécration de la manière indiquée ci-dessous. C'est un contrat qui dure toujours, à moins qu'on ne le rétracte formellement. Cependant, à ceux qui veulent devenir parfaits, le bienheureux de Montfort conseille, en outre, quelques pratiques particulières, soit extérieures, soit intérieures.

D. Quelles sont les pratiques extérieures ?

R. Ces pratiques sont : 1^o de se préparer à sa consécration en offrant à Dieu, pendant trente jours, toutes ses prières, méditations et bonnes œuvres, aux intentions de la sainte Vierge ;

2^o De renouveler chaque année son acte de consécration, après s'y être préparé pendant une neuvaine ou même employer un mois. Cette préparation de trente jours peut parfaitement coïncider avec le mois de mai, et servir d'exercices pour le mois de Marie ;

3^o De faire une petite offrande à la sainte Vierge, le jour de la première consécration et le jour de la rénovation, comme marque de dépendance universelle envers Marie ;

4^o De réciter tous les jours, ou du moins le plus souvent possible, le *Magnificat*, le Chapelet, ou même le saint Rosaire, et surtout la